

Rapport financier 2013 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Terrebonne

Code géographique : 64008

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Francine Blain, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.
(Nom de l'organisme)

Date 2014-06-04

Signature

Francine Blain

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Terrebonne inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Autre point

Les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion modifiée en date du 23 juillet 2013.

Budget

Les données présentées à titre de budget de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Amyot Bélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Dominique Toupin

Dominique Toupin, CPA auditrice, CA
Saint-Jérôme

DATE 2014-06-04

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville de Terrebonne inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne,

Claire Caron, CPA auditrice, CA

Claire Caron, CPA auditrice, CA

DATE 2014-06-04

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>Réalisations 2012</u>	<u>Budget 2013</u>	<u>Réalisations 2013</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	136 490 520	141 722 300	144 221 649			143 989 749
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 025 058	5 150 300	5 311 053			5 311 053
Quotes-parts	3					8 135 425	99 825
Transferts	4	10 507 711	8 671 400	8 920 797		378 666	9 043 797
Services rendus	5	12 482 274	12 351 400	12 378 361		7 856 182	16 759 843
Imposition de droits	6	8 983 308	8 488 500	8 619 894			8 619 020
Amendes et pénalités	7	4 475 611	4 805 800	3 912 104			3 912 104
Intérêts	8	1 994 597	1 850 000	2 288 024		109 512	2 397 536
Autres revenus	9	606 724	1 500 000	2 274 908		164 586	1 679 145
	10	180 565 803	184 539 700	187 926 790		16 644 371	191 812 072
Investissement							
Taxes	11	249 561		855 745			855 745
Quotes-parts	12						
Transferts	13	750 299	30 678 200	10 563 579		1 344 311	10 776 013
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	3 556 646		10 673 046			10 673 046
Autres	15						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	4 556 506	30 678 200	22 092 370		1 344 311	22 304 804
	18	185 122 309	215 217 900	210 019 160		17 988 682	214 116 876
Charges							
Administration générale	19	22 638 388	25 052 700	23 905 439	738 394		24 647 352
Sécurité publique	20	34 907 949	38 311 200	37 940 310	1 021 253		38 959 186
Transport	21	26 710 881	27 952 500	28 987 602	10 737 437		39 729 224
Hygiène du milieu	22	25 484 306	27 084 600	26 360 182	9 106 583	6 762 819	33 234 848
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	5 470 547	5 873 100	6 279 575	130 580		6 410 155
Loisirs et culture	25	24 200 699	25 514 200	25 449 804	4 022 704	7 256 584	32 163 171
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	13 781 575	15 864 746	13 695 496		3 650 652	17 290 738
Amortissement des immobilisations	28	23 616 514	21 410 000	25 756 951	(25 756 951)		
	29	176 810 859	187 063 046	188 375 359		17 670 055	192 434 674
Excédent (déficit) de l'exercice	30	8 311 450	28 154 854	21 643 801		318 627	21 682 202

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 311 450	28 154 854	21 643 801	318 627	21 682 202	
Moins: revenus d'investissement	2	(4 556 506)	(30 678 200)	(22 092 370)	(1 344 311)	(22 304 804)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 754 944	(2 523 346)	(448 569)	(1 025 684)	(622 602)	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Amortissement	4	23 616 514	21 410 000	25 756 951	4 053 699	29 810 650	
Produit de cession	5	118 010		28 435		28 435	
(Gain) perte sur cession	6	735 051		434 013	51 872	484 234	
Réduction de valeur / Reclassement	7			573 704		573 704	
	8	24 469 575	21 410 000	26 793 103	4 105 571	30 897 023	
Propriétés destinées à la revente							
Coût des propriétés vendues	9	9 957		124 321		124 321	
Réduction de valeur / Reclassement	10			(573 704)		(573 704)	
	11	9 957		(449 383)		(449 383)	
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15						
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	520 237	1 909 946	41 522	14 141	55 663	
Remboursement de la dette à long terme	17	(23 164 181)	(23 936 100)	(25 060 461)	(2 477 535)	(27 537 996)	
	18	(22 643 944)	(22 026 154)	(25 018 939)	(2 463 394)	(27 482 333)	
Affectations							
Activités d'investissement	19	(176 321)		(1 717 143)	(474 074)	(2 191 217)	
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	394 891		159 947	821 135	981 082	
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 099 828	3 192 800	4 691 508	1 140	4 692 648	
Réserves financières et fonds réservés	22	(511 713)	(1 677 800)	(240 123)	353 204	113 081	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	1 744 573	1 624 500	1 879 907	(1 350)	1 878 557	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	4 551 258	3 139 500	4 774 096	700 055	5 474 151	
	26	6 386 846	2 523 346	6 098 877	2 342 232	8 439 458	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	10 141 790		5 650 308	1 316 548	7 816 856	

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	4 556 506	30 678 200	22 092 370	1 344 311	22 304 804
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(460 365)	(4 170 470)	(2 619 515)	()	(2 619 515)
Sécurité publique	3	(699 948)	(964 496)	(849 608)	()	(849 608)
Transport	4	(18 057 279)	(29 483 286)	(31 122 514)	()	(31 122 514)
Hygiène du milieu	5	(10 431 410)	(43 041 144)	(18 495 723)	(1 169 519)	(19 383 365)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(3 466 218)	(517 529)	(3 486 243)	()	(3 486 243)
Loisirs et culture	8	(10 162 597)	(19 573 129)	(22 989 083)	(1 227 337)	(24 216 420)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(43 277 817)	(97 750 054)	(79 562 686)	(2 396 856)	(81 677 665)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	()	()	(1 110 588)	()	(1 110 588)
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()	()
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	33 685 998	64 819 154	2 484 200	720 536	4 054 736
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	176 321		1 717 143	474 074	2 191 217
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	455 101		536 156		536 156
Excédent de fonctionnement affecté	16	768 327		511 192	43 242	554 434
Réserves financières et fonds réservés	17	1 331 424	2 252 700	1 245 107		1 245 107
	18	2 731 173	2 252 700	4 009 598	517 316	4 526 914
	19	(6 860 646)	(30 678 200)	(74 179 476)	(1 159 004)	(74 206 603)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(2 304 140)		(52 087 106)	185 307	(51 901 799)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 311 450	28 154 854	21 643 801	318 627	21 682 202		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2 (43 277 817) (97 750 054) (79 562 686) (2 396 856) (81 677 665)		
Produit de cession	3	118 010		28 435		28 435		
Amortissement	4	23 616 514	21 410 000	25 756 951	4 053 699	29 810 650		
(Gain) perte sur cession	5	735 051		434 013	51 872	484 234		
Réduction de valeur / Reclassement	6			573 704		573 704		
	7	(18 808 242)	(76 340 054)	(52 769 583)	1 708 715	(50 780 642)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8	9 957		(543 451)		(543 451)		
Variation des stocks de fournitures	9	(226 073)		12 317	(19)	12 298		
Variation des autres actifs non financiers	10	(47 360)		2 438	125 978	145 098		
	11	(263 476)		(528 696)	125 959	(386 055)		
	12	(10 760 268)	(48 185 200)	(31 654 478)	2 153 301	(29 484 495)		
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(10 760 268)	(48 185 200)	(31 654 478)	2 153 301	(29 484 495)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(297 556 443)		(308 316 711)	(96 561 904)	(404 878 615)		
Redressement aux exercices antérieurs	16							
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(297 556 443)		(308 316 711)	(96 561 904)	(404 878 615)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(308 316 711)		(339 971 189)	(94 408 603)	(434 363 110)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2013

		<u>2012</u>		<u>2013</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	5 967 922	11 328 397	6 891 037	18 219 434
Placements temporaires	2	35 000 000	27 400 000	2 084 100	29 484 100
Débiteurs (note 5)	3	40 152 588	49 090 192	4 466 961	50 395 419
Prêts (note 6)	4	128 250	128 250		128 250
Placements à long terme (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8		1 016 521		1 016 521
	9	81 248 760	88 963 360	13 442 098	99 243 724
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	25 595 443	80 954 274		80 954 274
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	38 112 022	43 598 444	4 671 287	45 168 175
Revenus reportés (note 12)	13	1 022 545	748 704	348 410	1 097 114
Dette à long terme (note 13)	14	308 343 505	283 980 671	102 831 004	386 734 815
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	16 491 956	19 652 456		19 652 456
	16	389 565 471	428 934 549	107 850 701	533 606 834
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(308 316 711)	(339 971 189)	(94 408 603)	(434 363 110)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	687 269 435	740 039 016	114 369 551	854 126 690
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 447 625	2 991 076		2 991 076
Stocks de fournitures	20	1 585 191	1 572 874	208 926	1 781 800
Autres actifs non financiers (note 17)	21	531 561	529 123	42 319	554 760
	22	691 833 812	745 132 089	114 620 796	859 454 326
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	10 937 722	6 378 047	1 971 174	9 199 221
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	23 543 969	27 647 145	4 007 483	31 654 628
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(16 920 260)	(18 401 245)	(1 053 003)	(19 454 248)
Financement des investissements en cours	26	(30 505 374)	(83 389 460)	29 704	(83 359 756)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	396 461 044	472 926 413	15 256 835	487 051 371
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	383 517 101	405 160 900	20 212 193	425 091 216

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Réalizations 2012		Réalizations 2013		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 311 450	21 643 801	318 627	21 682 202
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	23 616 514	25 756 951	4 053 699	29 810 650
Autres					
- Perte sur cession	3	735 051	434 013	51 869	484 231
-	4				
	5	32 663 015	47 834 765	4 424 195	51 977 083
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	661 803	(8 937 604)	(523 612)	(6 376 342)
Autres actifs financiers	7		(442 817)		(442 817)
Créditeurs et charges à payer	8	7 157 302	5 486 422	(809 925)	1 574 941
Revenus reportés	9	(62 134)	(273 841)	61 280	(212 561)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	2 788 622	3 160 500	(3 289)	3 157 211
Propriétés destinées à la revente	11	9 957	(543 451)		(543 451)
Stocks de fournitures	12	(226 073)	12 317	(17)	12 300
Autres actifs non financiers	13	(47 360)	2 438	125 978	145 098
	14	42 945 132	46 298 729	3 274 610	49 291 462
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (43 277 817) (79 562 686) (2 396 856) (81 677 665)
Produit de cession	16	118 010	28 435		28 435
	17	(43 159 807)	(79 534 251)	(2 396 856)	(81 649 230)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19				
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22				
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	34 996 000	2 525 722	1 584 677	4 110 399
Remboursement de la dette à long terme	24 (25 357 366) (27 415 357) (2 923 114) (30 338 471)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(3 798 601)	55 358 831		55 358 831
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(42 089)	526 801	(14 782)	512 019
Autres					
-	27				
-	28				
	29	5 797 944	30 995 997	(1 353 219)	29 642 778
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	5 583 269	(2 239 525)	(475 465)	(2 714 990)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	35 384 653	40 967 922	9 450 602	50 418 524
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	32	40 967 922	38 728 397	8 975 137	47 703 534

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>Réalisations 2012</u>	<u>Budget 2013</u>		<u>Réalisations 2013</u>	
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Organismes</u>	<u>Total</u>
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>contrôlés</u>	<u>consolidé¹</u>
Rémunération	1	56 519 404	59 208 900	59 501 910	2 857 745	62 359 655
Charges sociales	2	15 089 499	15 192 800	15 317 200	442 536	15 759 736
Biens et services	3	44 913 690	50 708 500	49 191 051	6 555 362	51 073 254
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	12 066 262	13 581 327	11 866 862	3 566 242	15 433 104
D'autres organismes municipaux	5	15 866	15 119	15 119		15 119
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	502 886	434 000	431 132	3 658	434 790
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	1 196 561	1 834 300	1 382 383	80 752	1 407 725
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	17 426 059	18 495 600	17 988 563	96 571	9 202 963
Autres	10					
Autres organismes	11	4 988 237	6 076 900	6 248 127		6 248 127
Amortissement des immobilisations	12	23 616 514	21 410 000	25 756 951	4 053 699	29 810 650
Autres						
- Autres	13	465 924	105 600	551 740	13 490	565 230
- Coût des propriétés vendues	14	9 957		124 321		124 321
-	15					
	16	176 810 859	187 063 046	188 375 359	17 670 055	192 434 674

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012
Revenus				
Taxes	1	143 196 700	144 845 494	136 449 408
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 150 300	5 311 053	5 025 058
Quotes-parts	3	116 876	99 825	224 704
Transferts	4	39 237 130	19 819 810	11 619 725
Services rendus	5	16 469 635	16 759 843	16 638 718
Imposition de droits	6	8 487 626	8 619 020	8 983 308
Amendes et pénalités	7	5 035 800	3 912 104	4 475 611
Intérêts	8	1 794 590	2 397 536	2 061 822
Autres revenus	9	1 500 000	12 352 191	3 166 624
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	220 988 657	214 116 876	188 644 978
Charges				
Administration générale	12	27 399 319	24 647 352	23 454 871
Sécurité publique	13	39 258 000	38 959 186	35 833 820
Transport	14	36 267 285	39 729 224	36 379 247
Hygiène du milieu	15	33 605 506	33 234 848	32 143 233
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	6 000 600	6 410 155	5 598 104
Loisirs et culture	18	32 228 176	32 163 171	30 893 033
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	19 402 030	17 290 738	17 428 887
	21	194 160 916	192 434 674	181 731 195
Excédent (déficit) de l'exercice	22	26 827 741	21 682 202	6 913 783
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		403 409 014	395 671 853
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			823 378
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		403 409 014	396 495 231
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		425 091 216	403 409 014

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012
Excédent (déficit) de l'exercice	1	26 827 741	21 682 202	6 913 783
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (98 723 676) (81 677 665) (45 496 592)
Produit de cession	3		28 435	118 705
Amortissement	4	25 327 138	29 810 650	27 526 680
(Gain) perte sur cession	5		484 234	734 356
Réduction de valeur / Reclassement	6		573 704	
	7	(73 396 538)	(50 780 642)	(17 116 851)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(543 451)	9 957
Variation des stocks de fournitures	9		12 298	(253 929)
Variation des autres actifs non financiers	10		145 098	(47 363)
	11		(386 055)	(291 335)
	12	(46 568 797)	(29 484 495)	(10 494 403)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(46 568 797)	(29 484 495)	(10 494 403)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(404 878 615)	(392 401 853)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			(1 982 359)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(404 878 615)	(394 384 212)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(434 363 110)	(404 878 615)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	18 219 434	12 639 724
Placements temporaires	2	29 484 100	37 778 800
Débiteurs (note 5)	3	50 395 419	41 519 318
Prêts (note 6)	4	128 250	128 250
Placements à long terme (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8	1 016 521	
	9	<u>99 243 724</u>	<u>92 066 092</u>
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	80 954 274	25 595 443
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	45 168 175	41 105 390
Revenus reportés (note 12)	13	1 097 114	1 309 675
Dette à long terme (note 13)	14	386 734 815	412 438 954
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	19 652 456	16 495 245
	16	<u>533 606 834</u>	<u>496 944 707</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	<u>(434 363 110)</u>	<u>(404 878 615)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	854 126 690	803 347 703
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 991 076	2 447 625
Stocks de fournitures	20	1 781 800	1 794 101
Autres actifs non financiers (note 17)	21	554 760	698 200
	22	<u>859 454 326</u>	<u>808 287 629</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	<u>425 091 216</u>	<u>403 409 014</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	21 682 202	6 913 783
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	29 810 650	27 526 680
Autres			
- Perte sur cession	3	484 231	734 356
- RAETM variation taux	4		559 713
	5	51 977 083	35 734 532
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(6 376 342)	4 478 568
Autres actifs financiers	7	(442 817)	
Créditeurs et charges à payer	8	1 574 941	648 764
Revenus reportés	9	(212 561)	10 385
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	3 157 211	2 791 911
Propriétés destinées à la revente	11	(543 451)	9 957
Stocks de fournitures	12	12 300	(253 929)
Autres actifs non financiers	13	145 098	(47 362)
	14	49 291 462	43 372 826
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(81 677 665)	(45 496 592)
Produit de cession	16	28 435	118 705
	17	(81 649 230)	(45 377 887)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22		
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	4 110 399	43 904 957
Remboursement de la dette à long terme	24	(30 338 471)	(28 845 868)
Variation nette des emprunts temporaires	25	55 358 831	(11 896 655)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	512 019	67 509
Autres			
-	27		
-	28		
	29	29 642 778	3 229 943
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(2 714 990)	1 224 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	50 418 524	49 193 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	32	47 703 534	50 418 524

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Terrebonne a été constituée par le regroupement des villes de Terrebonne, Lachenaie et La Plaine le 27 juin 2001 en vertu du décret 736-2001 publié à cette même date dans la Gazette officielle.

Elle est régie principalement par la Loi sur les cités et villes de la province du Québec (L.R.Q. chapitre C-19). Elle est dirigée par un conseil municipal et un comité exécutif.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne, après l'élimination des transactions interorganismes et des soldes réciproques. La Ville participe aux partenariats suivants :

Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2013 : 72,80 % (71,50 % pour 2012)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 69,47 % (69,47 % pour 2012)

Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2013 : 46,05 % (45,57 % pour 2012)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 51,56 % (51,56 % pour 2012)

De plus, la Ville de Terrebonne contrôle Les Complexes sportifs Terrebonne inc., organisme sans but lucratif. Les comptes de l'organisme sont consolidés, ligne par ligne dans les états financiers de la Ville. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de cette dernière, et les transactions ainsi que les soldes interorganismes sont éliminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

B) Comptabilité d'exercice

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception ;
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance ;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits ;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions ;
- Le produit de cession de propriétés destinées à la revente est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert ;
- Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal ;
- Les revenus de projets en cours et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse ainsi que les placements temporaires rachetables en tout temps.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

D) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks de la Ville de Terrebonne sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est établi essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de la RAIM sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de remplacement.

Les stocks de Les Complexes sportifs Terrebonne inc. sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les coûts de transport, de manutention et autres qui sont directement attribuables à leur acquisition. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les frais de vente variables qui s'appliquent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice. Dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, le coût fait l'objet d'une estimation.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	3 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 à 20 ans
Autres	1 an

E) Revenus de transfert

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un revenu reporté est alors comptabilisé et ce dernier, est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

F) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées et autres régimes**

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville, la RAIM et la RAETM est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

La Ville offre également des REER collectifs aux appariteurs-concierges.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La Ville offre des prestations de retraite à ses employés et aux employés cadres de la RAIM en vertu des régimes suivants :

- Régime complémentaire de retraite des employés cadres de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols bleus de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne.

De plus, la Ville offre les régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées suivants :

- Régime excédentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;
- Avantages sociaux complémentaires de retraite aux retraités (incluant les préretraités) et aux futurs retraités pour les groupes d'employés suivants :
 - Employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) embauchés avant le 24 janvier 2008;
 - Employés cols bleus embauchés avant le 8 août 2003;
 - Employés cols blancs embauchés avant le 29 janvier 2011;
 - Pompiers à temps plein embauchés avant le 14 mai 2008;
 - Policiers;
 - Employés de la RAIM (autres que les cadres).

Les avantages sociaux complémentaires de retraite se composent de la couverture des soins de santé et de l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : la répartition des prestations au prorata des années de services, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

des salaires, de roulement du personnel, de l'âge de départ à la retraite des participants, de la mortalité, des coûts de services et des produits médicaux remboursés par le régime, de la tendance de ces services et produits médicaux et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2013. La méthode de lissage de la valeur pour un maximum de cinq ans est utilisée aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré. Cette méthode d'évaluation de l'actif des régimes est identique à celle utilisée lors de la dernière évaluation. Cette méthode retenue vise à tenir compte de la valeur marchande tout en évitant des fluctuations brusques.

L'actif à la valeur au marché des années 2009 à 2012, pour les régimes policiers et des cadres, est projeté jusqu'au 31 décembre 2013, en utilisant le rendement anticipé de la caisse, soit 6,5 % pour 2009, 6,25 % pour 2010, 6,00 % pour 2011, 2012 et 2013, et en tenant compte des entrées nettes des fonds (cotisations et prestations). La valeur de l'actif utilisé est égale à la somme de l'actif des années 2009 à 2012 projetée jusqu'au 31 décembre 2013 et de la valeur marchande de l'actif au 31 décembre 2013 divisée par 5.

En ce qui concerne le régime des cols bleus, la même méthode a été utilisée, mais seulement pour quatre ans, car le régime a été mis en place le 1er janvier 2010. Pour les régimes des cols blancs et des pompiers, l'ajustement s'est fait sur trois ans puisque ces régimes ont été créés en 2011.

La valeur marchande a été ajustée en date du 31 décembre 2013 afin de tenir compte des transferts entre régimes à être effectués.

Les gains et les pertes actuariels, incluant les modifications aux hypothèses et à l'expérience, sont amortis de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur aux fins de taxation.

RAIM

La RAIM offre à ses employés syndiqués un régime à prestations déterminées. Ce régime porte le nom de Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC les Moulins.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Régimes capitalisés d'avantages sociaux futurs :

- le coût net des services passés dans le Régime des policiers : aucun amortissement en 2013. L'amortissement débutera en 2014 pour se terminer à la fin 2016.

- Régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : aucun amortissement en 2013.

- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : aucun amortissement en 2013.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

H) Instruments financiers

N/A

I) Autres éléments

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la valeur de remplacement des stocks, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations et le passif au titre des avantages sociaux futurs.

Le principal élément pour lequel une estimation a été effectuée est l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Pour estimer ce montant, la direction doit formuler diverses hypothèses qu'elle considère

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération le niveau des futures augmentations de salaires et de l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent (déficit) et sur la situation financière de la Ville. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir de la manière décrite dans la méthode comptable sur les avantages sociaux futurs. Les renseignements relatifs aux montants de cette obligation apparaissent à la page S24-1, S24-2 et S24-3.

Frais reportés

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire pour une période maximale de cinq ans.

Les frais de refinancement liés à la dette à long terme pour la Ville de Terrebonne sont traités comme charges dans l'année où survient le refinancement. Pour la RAIM et pour la RAETM, ces frais sont amortis sur une durée maximale de cinq ans.

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées initialement au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

Actifs non financiers

La Ville et les organismes contrôlés comptabilisent les immobilisations et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans les exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ces passifs, à moins d'être vendus.

Dans les autres actifs non financiers, les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et les organismes contrôlés bénéficieront au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville et les organismes contrôlés bénéficieront des services acquis.

Revenus de quotes-parts

La variation du taux de participation cumulatif dans les composantes de l'excédent accumulé de même que dans les immobilisations et la dette à long terme des organismes contrôlés sont présentés à titre d'ajustement dans les revenus de quotes-parts.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Chapitre SP 3410, "Paielements de transfert"

La Ville et les organismes contrôlés ont adopté les recommandations du nouveau chapitre SP3410 "Paielements de transfert". Ce nouveau chapitre qui établit des critères de constatation des paiements de transfert, soit les subventions reçues du gouvernement par

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

la Ville et ses organismes contrôlées, prévoit notamment que ces sommes doivent être constatées à titre de revenu dans l'exercice au cours duquel le transfert est autorisé et lorsque les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints sauf, et dans la mesure où, les stipulations dont sont assorties les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les états financiers des exercices antérieurs y compris les informations présentées aux fins de comparaison ne sont pas retraités. L'adoption de cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville.

Toutefois, certains aspects de cette norme, notamment les questions reliées à la notion d'autorisation des transferts, font actuellement l'objet d'interprétations diverses au sein de la profession comptable. Face à ces divergences, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a convenu, à sa réunion des 12 et 13 décembre, de créer un sous-comité chargé d'examiner ces questions et de lui formuler des recommandations à leur égard. La Ville compte suivre de près le déroulement des travaux de normalisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		2013	2012
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	4 781 844	2 747 106
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
Placements temporaires non affectés			
Les placements temporaires non affectés sont constitués de dépôts à terme, d'une durée initiale d'un an et rachetables en tout temps.			
Pour la Ville, les dépôts à terme portent intérêt à un taux de 1,36 %, échéant en mars, en juin et juillet 2014.			
Pour la RAIM, les dépôts à terme portent intérêt à un taux de 1,36 %, échéant en juillet 2014.			
Pour la RAETM, l'encaisse affectée concerne la réserve financière relativement au règlement numéro 105-1 intitulé "Règlement modifiant le règlement 105 afin d'augmenter la réserve à 1 500 000\$ pour l'entretien et/ou la vidange des boues des étangs d'épuration".			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	7 137 803	7 210 995
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5	43 167	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	21 619 307	23 658 932
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	14 281 367	1 947 259
Organismes municipaux	8	479 151	1 538 887
Autres			
- Amendes	9	2 233 424	2 334 156
- Mutations et autres	10	4 601 200	4 829 089
	11	50 395 419	41 519 318
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	11 556 807	14 328 018
Organismes municipaux	13	111 955	129 310
Autres tiers	14		
	15	11 668 762	14 457 328
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	1 814 782	1 630 222
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17	128 250	128 250
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21	128 250	128 250

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
7. Placements à long terme		
Placements à titre d'investissement	22	
Autres placements	23	
	24	
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(155 400)	(3 289)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	(19 497 056)	(16 491 956)
	27	<u>(19 652 456)</u>	<u>(16 495 245)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	4 652 260	4 210 890
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	3 231 458	3 001 040
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	70 638	123 170
Régimes de retraite des élus municipaux	32	204 167	202 306
	33	<u>8 158 523</u>	<u>7 537 406</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	1 016 521	
Autres	35		
	36	<u>1 016 521</u>	

Note**Ville de Terrebonne**

Au cours de l'exercice, une immobilisation en cours d'une valeur comptable nette de 573 704 \$, financée par le règlement d'emprunt numéro 403 "Aménagement de la Cité des sports II", a été reclassée comme une propriété destinée à la revente.

10. Emprunts temporaires
Ville de Terrebonne

Elle dispose pour ses opérations courantes d'une marge de crédit pour un maximum autorisé de 35 000 000 \$ (35 000 000 \$ pour 2012), au taux préférentiel et renouvelable en juin 2023. Au 31 décembre 2013, cette marge de crédit était inutilisée.

Elle dispose également de marges de crédit pour un maximum autorisé de 238 443 551 \$ (241 302 187 \$ pour 2012), au taux préférentiel, échéant en juin 2023 et garanties par les règlements concernés. En fin d'exercice, ces marges sont utilisées pour un montant total de 80 954 274 \$ (24 695 443 \$ pour 2012) et le taux préférentiel est de 3,00 %.

Enfin, elle bénéficie d'une lettre de garantie commerciale pour un maximum de 2 669 \$ (4 048 \$ pour 2012), au taux préférentiel plus 3,00 %, renouvelable en mars 2014. Au 31 décembre 2013, cette lettre de garantie commerciale était inutilisée.

RAIM

Elle dispose de marges de crédit auprès de son institution financière pour la réalisation de certains travaux en immobilisations totalisant un maximum autorisé de 8 536 788 \$ (8 536 788 \$ pour 2012), au taux préférentiel et échéant en juin 2023. Au 31 décembre 2013, les marges de crédit n'étaient pas utilisées et le taux préférentiel est de 3,00 %.

RAETM

Elle dispose d'une marge de crédit pour ses opérations d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$ au compte courant (50 000 \$ pour 2012), au taux préférentiel et échéant en juin 2014. Au 31 décembre 2013, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

2013

2012

Les Complexes Sportifs Terrebonne inc.

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2012), cautionnée par la Ville de Terrebonne au taux préférentiel plus 1,00 % et renouvelable en juin 2014. Au 31 décembre 2013, la marge n'était pas utilisée et le taux préférentiel est de 3,00 %.

11. Crédoiteurs et charges à payer

Fournisseurs	37	21 313 848	20 524 215
Salaires et avantages sociaux	38	7 509 061	6 164 370
Dépôts et retenues de garantie	39	10 259 068	6 739 354
Provision pour contestations d'évaluation	40		473 109
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Québec	42	2 680 976	2 953 307
- Gouvernement du Canada	43	506 516	352 039
- Organismes municipaux	44	369 250	1 126 679
- Autres	45	1 190 740	1 339 649
- Intérêts courus dette l.t.	46	1 338 716	1 432 668
	47	45 168 175	41 105 390

Note

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	48	128 236	253 525
Transferts	49		
Autres			
- RREM	50	97 328	145 667
- Autres	51	871 550	910 483
	52	1 097 114	1 309 675

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

						2013	2012
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,95	2014	2031	53	383 904 508	408 827 914
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,93	5,19	2014	2031	57	4 016 597	5 037 194
Organismes municipaux	1,93	5,19	2014	2031	58	70 711	78 410
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	0,90	9,35	2014	2018	59	283 187	547 642
Autres					60		
					61	388 275 003	414 491 160
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(1 540 188)	(2 052 206)
					63	386 734 815	412 438 954

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2013</u>				
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>					
2014	64	72	27 898 232	80	161 773	89	708 694	97	28 768 699
2015	65	73	28 101 652	81	93 901	90	709 080	98	28 904 633
2016	66	74	26 497 797	82	16 489	91	709 482	99	27 223 768
2017	67	75	26 630 622	83	16 489	92	709 775	100	27 356 886
2018	68	76	25 522 590	84	26 870	93	709 775	101	26 259 235
2019 et +	69	77	249 253 615	85		94	540 502	102	249 794 117
	70	78	383 904 508	86	315 522	95	4 087 308	103	388 307 338
Intérêts et frais accessoires				87	(32 335)			104	(32 335)
	71	79	383 904 508	88	283 187	96	4 087 308	105	388 275 003

Note

		2013	2012
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
Municipalité	106	(434 363 110)	(404 878 615)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107		
Autres	108		
	109	(434 363 110)	(404 878 615)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

15. Immobilisations		<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>			
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	187 324 208	138	9 107 814	165	684 125	192	195 747 897
Eaux usées	111	27 383 107	139	221 812	166		193	27 604 919
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	601 496 667	140	69 780 916	167	75 700	194	671 201 883
Autres	113		141		168		195	
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	124 908 081	143	11 438 870	170	63 030	197	136 283 921
Améliorations locatives	116	144 165	144		171		198	144 165
Véhicules	117	15 222 309	145	1 537 918	172	570 523	199	16 189 704
Ameublement et équipement de bureau	118	8 907 088	146	330 355	173		200	9 237 443
Machinerie, outillage et équipement divers	119	13 950 318	147	519 469	174	234 872	201	14 234 915
Terrains	120	31 522 935	148	7 204 154	175	12 382	202	38 714 707
Autres	121	191 242	149		176		203	191 242
	122	<u>1 011 050 120</u>	150	<u>100 141 308</u>	177	<u>1 640 632</u>	204	<u>1 109 550 796</u>
Immobilisations en cours	123	<u>70 299 936</u>	151	<u>(18 463 643)</u>	178	<u>573 705</u>	205	<u>51 262 588</u>
	124	<u>1 081 350 056</u>	152	<u>81 677 665</u>	179	<u>2 214 337</u>	206	<u>1 160 813 384</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	53 673 522	153	4 787 614	180	290 753	207	58 170 383
Eaux usées	126	5 170 505	154	762 900	181		208	5 933 405
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	173 371 194	155	18 520 851	182	75 700	209	191 816 345
Autres	128		156		183		210	
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	23 827 970	158	3 428 621	185	11 158	212	27 245 433
Améliorations locatives	131	13 616	159	36 041	186		213	49 657
Véhicules	132	5 725 637	160	1 151 273	187	513 828	214	6 363 082
Ameublement et équipement de bureau	133	7 777 000	161	494 382	188		215	8 271 382
Machinerie, outillage et équipement divers	134	8 251 667	162	628 968	189	234 870	216	8 645 765
Autres	135	191 242	163		190		217	191 242
	136	<u>278 002 353</u>	164	<u>29 810 650</u>	191	<u>1 126 309</u>	218	<u>306 686 694</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>803 347 703</u>					219	<u>854 126 690</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220	4 070 458	223		225		227	4 070 458
Amortissement cumulé	221	(2 140 414)	224	(183 488)	226		228	(2 323 902)
Valeur comptable nette	222	<u>1 930 044</u>					229	<u>1 746 556</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	230		
Immeubles industriels municipaux	231	92 592	201 261
Autres	232	3 915 005	2 246 364
	233	4 007 597	2 447 625
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234	1 016 521	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	2 991 076	2 447 625

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	181 696	339 141
Frais reportés			
- Rôle d'évaluation	237	274 347	225 445
- Autres	238	98 717	133 614
	239	554 760	698 200

Note**18. Obligations contractuelles****Ville de Terrebonne**

Au 31 décembre 2013, la Ville de Terrebonne a des engagements envers des tiers hors du périmètre comptable qui concernent principalement des contrats de service pour le déneigement, la collecte des ordures et pour des activités de loisirs pour un montant global de 35 992 662 \$ (47 083 795 \$ en 2012).

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2014	14 260 888 \$
2015	8 533 904 \$
2016	6 807 876 \$
2017	4 420 208 \$
2018	347 609 \$

En fin d'exercice, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 13 788 913 \$ (2012 : 16 885 751 \$).

RAIM

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats pour le service de déneigement, les assurances générales et la fourniture de produits chimiques, la RAIM s'est engagée à effectuer des versements pour un montant total de 459 451 \$ (939 596 \$ en 2012) au cours des exercices suivants :

2014	446 975 \$
2015	12 476 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, les engagements relatifs à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 257 452 \$ (236 402 \$ en 2012).

RAETM

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats pour les services de déneigement, l'entretien des génératrices et les services professionnels pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement, la vidange des boues et la tonte de gazon, la RAETM s'est engagée à effectuer des versements pour un montant total de 951 237 \$ (1 691 755 \$ en 2012) au cours des exercices suivants :

2014	251 694 \$
2015	239 843 \$
2016	239 843 \$
2017	219 857 \$

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

La Ville de Terrebonne a cautionné les emprunts des organismes suivants :

- Maisons des jeunes de Terrebonne, pour un prêt à terme d'un montant original de 550 000 \$ dont le solde se chiffre à 172 831 \$ au 31 décembre 2013.
- Les Complexes sportifs Terrebonne inc., pour des emprunts et une marge de crédit, d'un montant total original de 47 344 330 \$ dont le solde se chiffre à 38 498 570 \$ au 31 décembre 2013.
- Groupe Plein Air Terrebonne, pour des emprunts pour des améliorations locatives et pour la construction d'un pavillon et des équipements d'un montant total original de 3 600 000 \$ dont le solde total se chiffre à 3 311 658 \$ au 31 décembre 2013.
- La Société de développement culturel de Terrebonne, pour des emprunts concernant la construction du nouveau théâtre d'un montant maximum autorisé de 11 000 000 \$, dont le solde se chiffre à 7 313 536 \$ au 31 décembre 2013.

b) Auto-assurance

Au cours de l'exercice, la Ville de Terrebonne a affecté une somme de 178 630 \$ provenant de son excédent de fonctionnement non affecté pour son fonds d'autoassurance afin de subvenir à des réclamations éventuelles. Un montant de 203 890 \$ a été affecté aux activités de fonctionnement. Au 31 décembre 2013, l'excédent de fonctionnement affecté pour ce projet d'autoassurance se chiffre à 1 048 815 \$.

c) Poursuites

Des poursuites judiciaires et des réclamations ont été intentées contre la Ville de Terrebonne pour un montant total de 30 791 692 \$. Elles comprennent notamment : des réclamations concernant des expropriations, des dommages en biens meubles et immeubles à la suite des refoulements des eaux d'égout, des contestations d'évaluation et d'autres causes. Advenant un règlement de ces litiges, ces sommes seront financées, s'il y a lieu, par des règlements d'emprunt pour un total de 27 537 079 \$, par les assurances selon les modalités en vigueur pour un total de 941 000 \$. Pour les autres causes, des provisions ont été comptabilisées en fin d'exercice et dans le cas contraire, la direction croit au

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

bien-fondé de sa défense.

Au 31 décembre 2013, à l'état de la situation financière, la Ville de Terrebonne a comptabilisé une provision de 1 869 221 \$ présentée dans les fournisseurs à payer, et un excédent de fonctionnement affecté de 1 048 815 \$ à titre d'autoassurance. Ceci représente les meilleures estimations de la direction à l'égard des passifs potentiels.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville de Terrebonne pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, l'excédent de fonctionnement affecté à titre d'autoassurance, un règlement d'emprunt à cet effet, l'excédent de fonctionnement non affecté ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

d) Autres

Certaines ententes de services avec d'autres municipalités ont été dénoncées au cours de l'exercice afin d'éviter la reconduction automatique desdites ententes. Dans l'éventualité où il n'y aurait pas renouvellement de celles-ci, il en découlerait le partage de certains actifs et passifs selon la participation financière des parties. Le cas échéant, la direction de la Ville déterminera les montants en cause au cours du prochain exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

20. Redressement aux exercices antérieurs

N/A

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans les budgets de ces organismes auxquels la Ville participe, après élimination des soldes réciproques.

L'opinion de l'auditeur externe ainsi que celle du vérificateur général de la Ville de Terrebonne ne portent pas sur les données budgétaires.

22. Instruments financiers

N/A

23. Compétences municipales déléguées ou assumées

La Ville de Terrebonne agit à titre de fournisseur de services pour les organismes municipaux suivants :

Valeur des services rendus

	2013	2012
Ville de Sainte-Anne-des-Plaines		
Sécurité publique	3 373 506 \$	3 334 002 \$
Ville de Bois-des-Filion		
Sécurité publique et hygiène du milieu	2 322 537 \$	2 257 525 \$
Ville de Mascouche		
Hygiène du milieu	75 692 \$	82 704 \$

Par ailleurs, la Ville de Terrebonne acquiert certains services des organismes municipaux suivants :

Ville de Bois-des-Filion	917 545 \$	848 613 \$
Sécurité publique		
Ville de Repentigny		
Hygiène du milieu	713 861 \$	637 786 \$

24. Contributions

La Ville de Terrebonne verse des contributions, principalement sous forme de subventions aux organismes suivants :

	2013	2012
La Société de développement culturel de Terrebonne	2 049 140 \$	1 855 969 \$
Groupe Plein Air Terrebonne	952 209 \$	669 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Contributions

Maisons des jeunes de Terrebonne	193 270 \$	229 102 \$
Cité Généraction 55+	214 249 \$	72 000 \$

De plus, elle verse des contributions aux organismes supramunicipaux suivants :

	2013	2012
C.M.M.	1 662 669 \$	1 642 023 \$
MRC Les Moulins	1 964 771 \$	1 729 949 \$
MRC Les Moulins (transport en commun)	6 153 890 \$	5 343 187 \$
Agence métropolitaine de transport (A.M.T.)	968 109 \$	902 526 \$

25. Organisme contrôlé
Société de développement industriel de La Plaine inc. (SODIL)

La Société de développement industriel de La Plaine inc. est un organisme sans but lucratif contrôlé par la Ville de Terrebonne et qui a pour objectif de promouvoir le développement économique, industriel, commercial et touristique sur le territoire de la Ville de Terrebonne secteur La Plaine.

Les actifs, les passifs, les revenus et les charges de cet organisme n'ont pas été consolidés aux états financiers de la Ville, car leurs valeurs ne sont pas significatives. La valeur des actifs de cet organisme est de 292 000 \$ au 31 décembre 2013 (315 000 \$ au 31 décembre 2012).

26. Fonds de roulement

Au cours de l'exercice, le fonds de roulement a été majoré d'un montant de 1 500 000 \$ portant ainsi le montant autorisé à 7 500 000 \$ au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, les remboursements en capital à effectuer se chiffrent à 3 624 882 \$ au cours des sept (7) prochains exercices pour renflouer le fonds à même les activités financières se répartissent comme suit :

2014	1 424 445 \$
2015	1 053 572 \$
2016	722 973 \$
2017	282 649 \$
2018	125 647 \$
2019	7 798 \$
2020	7 798 \$

27. Reclassement

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 9 199 221	12 411 830
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 31 654 628	27 674 854
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 (19 454 248) (17 986 651)
Financement des investissements en cours	4 (83 359 756)	(30 386 793)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 487 051 371	411 695 774
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 425 091 216	403 409 014

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Surplus accumulé Ex-Terrebonne	8 687 764	808 111
- Surplus accumulé Ex-Lachenaie	9 111	111
- Surplus accumulé Ex-Laplaine	10 105 070	105 070
- Assainissement	11 688 982	863 982
- Auto-assurance	12 1 048 815	1 074 075
- Exercice suivant	13 2 289 189	
- Transport en commun	14 1 078 688	979 488
- Taxes infrastructures	15 4 576 642	3 338 461
- Autres	16 6 858 496	7 353 279
	17 17 333 757	14 522 577

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- RAIM	18 878 679	923 060
-	19	
-	20	
	21 878 679	923 060

Réserves financières

- RAETM vidange des boues	22 162 833	189 333
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27 162 833	189 333

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 3 875 118	2 249 449
Fonds parcs et terrains de jeux	29 778 760	337 006
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30 886 648	767 128
Société québécoise d'assainissement des eaux	31 302 086	391 466
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 6 155 982	6 327 413
Financement des activités de fonctionnement	33 1 278 149	1 964 806
Autres		
- Fonds de stationnement	34 2 616	2 616
-	35	
-	36	
-	37	
	38 13 279 359	12 039 884
	39 31 654 628	27 674 854

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	41 (64 378) ()	(84 346)
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 () ()	()
Régimes non capitalisés	43 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () ()	()
Autres	45 () ()	()
Régimes non capitalisés	46 (13 994 798) ()	(12 096 273)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Autres		
-	48 () ()	()
-	49 () ()	()
	50 (14 059 176) ()	(12 180 619)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	51 (5 395 072) ()	(5 806 032)
	52 (19 454 248) ()	(17 986 651)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	53 3 625 960	6 349 235
Investissements à financer	54 (86 985 716) ()	(36 736 028)
	55 (83 359 756)	(30 386 793)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	56 854 126 690	803 347 703
Propriétés destinées à la revente	57 4 007 597	2 447 625
Prêts	58 128 250	128 250
Placements à titre d'investissement	59	
Participations dans des entreprises municipales	60	
	61 858 262 537	805 923 578
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	62 386 734 815	412 438 954
Frais reportés liés à la dette à long terme	63 1 540 188	2 052 206
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	64 (11 668 762) ()	(14 457 328)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	65 (5 395 075) ()	(5 806 028)
	66 371 211 166	394 227 804
Dette en cours de refinancement et autres éléments	67	
	68 371 211 166	394 227 804
	69 487 051 371	411 695 774

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>6</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES CADRES DE LA VILLE DE TERREBONNE

Les employés cadres de la Ville de Terrebonne et les employés cadres de la RAIM bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, sous le nom de Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne qui a été enregistré le 9 août 2004 et est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Tout participant actif verse une cotisation annuelle égale à 9 % de son salaire, sous réserve des règles fiscales.

La Ville s'engage à verser au régime, chaque année, un montant de 9 % des salaires des participants actifs. Si au cours d'une certaine année, la Ville doit verser une somme supérieure à 9 % des salaires, cet excédent devient admissible pour récupération éventuelle selon les dispositions prévues à cet effet dans le texte du régime.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2010.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE LA VILLE DE TERREBONNE

Les employés policiers et policières de la Ville de Terrebonne bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, sous le nom de Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne qui a été enregistré le 11 janvier 2004 et est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Tout participant actif verse une cotisation annuelle égale à 9 % de son salaire, sous réserve des règles fiscales.

La Ville s'engage à verser au régime, chaque année, un montant de 9 % des salaires des participants actifs. Si au cours d'une certaine année, la Ville doit verser une somme supérieure à 9 % des salaires, cet excédent devient admissible pour récupération éventuelle selon les dispositions prévues à cet effet dans le texte du régime.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 50 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2012.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS DE LA VILLE DE TERREBONNE

Les employés cols bleus de la Ville de Terrebonne bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, sous le nom de Régime complémentaire de retraite des employés cols bleus de la Ville de Terrebonne qui a été enregistré le 1er janvier 2010 et est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Tout participant actif verse une cotisation annuelle égale à 9 % de son salaire, sous réserve des règles fiscales.

La Ville s'engage à verser au régime, chaque année, un montant de 9 % des salaires des participants actifs. Si au cours d'une certaine année, la Ville doit verser une somme supérieure à 9 % des salaires, cet excédent devient admissible pour récupération éventuelle selon les dispositions prévues à cet effet dans le texte du régime.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2010.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS DE LA VILLE DE TERREBONNE

Les employés cols blancs de la Ville de Terrebonne bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, sous le nom de Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne qui a été enregistré le 1er février 2011 et est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Tout participant actif verse une cotisation annuelle égale à 9 % de son salaire, sous réserve des règles fiscales.

La Ville s'engage à verser au régime, chaque année, un montant de 9 % des salaires des participants actifs. Si au cours d'une certaine année, la Ville doit verser une somme supérieure à 9 % des salaires, cet excédent devient admissible pour récupération éventuelle selon les dispositions prévues à cet effet dans le texte du régime.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle est en date du 1er janvier 2011.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES POMPIERS DE LA VILLE DE TERREBONNE

Les employés pompiers de la Ville de Terrebonne bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, sous le nom de Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne qui a été enregistré le 1er juillet 2011 et est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Tout participant actif verse une cotisation annuelle égale à 9 % de son salaire, sous

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

réserve des règles fiscales.

La Ville s'engage à verser au régime, chaque année, un montant de 9 % des salaires des participants actifs. Si au cours d'une certaine année, la Ville doit verser une somme supérieure à 9 % des salaires, cet excédent devient admissible pour récupération éventuelle selon les dispositions prévues à cet effet dans le texte du régime.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle est en date du 1er juillet 2011.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE D'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DES MOULINS (RAIM) ET DE LA MRC LES MOULINS

Les employés syndiqués de la RAIM bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, soit le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2012. Ce régime est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Tout participant actif verse une cotisation annuelle égale à 9 % de son salaire, sous réserve des règles fiscales.

La RAIM s'engage à verser au régime, chaque année, un montant de 9 % des salaires des participants actifs. Si au cours d'une certaine année, la RAIM doit verser une somme supérieure à 9 % des salaires, cet excédent devient admissible pour récupération éventuelle selon les dispositions prévues à cet effet dans le texte du régime.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle est en date du 1er janvier 2012.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (3 289)	
Charge de l'exercice	5 (4 652 260)	(4 210 890)
Cotisations versées par l'employeur	6 4 500 149	4 207 601
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(155 400)</u>	<u>(3 289)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 131 206 468	114 100 262
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (142 972 530)	(122 838 445)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (11 766 062)	(8 738 183)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 11 624 319	8 734 894
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (141 743)	(3 289)
Provision pour moins-value	13 (13 657)	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(155 400)</u>	<u>(3 289)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>6</u>	<u>5</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 128 680 400	107 949 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (140 656 400)	(116 812 837)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 <u>(11 976 000)</u>	<u>(8 863 237)</u>
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 7 834 870	7 198 544
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 155 400	446 684
	21 7 990 270	7 645 228
Cotisations salariales des employés	22 (4 492 218)	(4 024 278)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 (4 888)	(15 364)
	24 3 493 164	3 605 586
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 655 743	204 453
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 13 657	
Autres		
-	30	4 022 756
-	31	(4 022 756)
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>4 162 564</u>	<u>3 810 039</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 7 536 139	6 710 337
Rendement espéré des actifs	34 (7 046 443)	(6 309 486)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 489 696	400 851
Charge de l'exercice	36 <u>4 652 260</u>	<u>4 210 890</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 10 230 802	4 144 178
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (7 046 443)	(6 309 486)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 3 184 359	(2 165 308)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (6 801 710)	431 463
Prestations versées au cours de l'exercice	41 2 134 932	2 844 947
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 137 028 593	113 982 957
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 17	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,75 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,25 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54 1	55 1	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RETRAITE

Il existe un régime de retraite excédentaire au bénéfice des employés cadres de la Ville de Terrebonne dont les prestations représentent l'accumulation des cotisations au taux de 9 % de la portion du salaire qui ne peut être couvert au Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne dans une année, en raison du plafond des prestations prévues à la Loi de l'impôt sur le revenu. Il s'agit d'un régime d'accumulation qui n'est pas capitalisé.

RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite est un régime qui prévoit des couvertures pour les soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités. Pour être admissible, il faut être retraité ou préretraité de la Ville de Terrebonne et de la RAIM et avoir été embauché avant les dates suivantes :

Employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) : 24 janvier 2008

Employés cols bleus : 8 janvier 2003

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Employés cols blancs : 29 janvier 2011

Pompiers temps plein : 14 mai 2008

Les concierges ne sont pas admissibles aux avantages sociaux complémentaires de retraite.

La protection de ce régime se termine au décès de l'employé retraité.

Le conjoint survivant bénéficie du maintien de la couverture pendant 24 mois.

La dernière évaluation actuarielle complète du régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite date du 31 décembre 2013.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 (16 491 956)	(13 703 334)
Charge de l'exercice	58 (3 231 458)	(3 001 040)
Prestations ou primes versées par l'employeur	59 226 358	212 418
Passif à la fin de l'exercice	60 (<u>19 497 056</u>)	(<u>16 491 956</u>)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 (25 996 415)	(27 547 479)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 6 499 359	11 055 523
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 (<u>19 497 056</u>)	(<u>16 491 956</u>)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64 1 324 187	1 255 986
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66 1 324 187	1 255 986
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (3 148)	(8 442)
	68 1 321 039	1 247 544
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69 1 023 300	957 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75 2 344 339	2 205 244
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76 887 119	795 796
Charge de l'exercice	77 3 231 458	3 001 040

Informations complémentaires

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78 3 532 864	(786 946)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79 13	12

Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	4,80 %	3,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	6,00 %	8,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	4,50 %	4,50 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85	2034	2020
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2013	2012
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 1

Description des régimes et autres renseignements**APPARITEURS CONCIERGES**

La Ville offre un REER collectif aux appariteurs concierges. Dans un tel régime, la charge annuelle au titre des avantages de retraite est constituée de la cotisation fixée de la Ville au cours de l'exercice financier. La cotisation annuelle de l'employeur est fixée en fonction d'un pourcentage des salaires et des participants au régime.

Le taux de cotisation pour l'employeur est de 9 % du salaire régulier des employés participants et de 6,5 % pour l'employé participant.

Charge de l'exercice	2013	2012
Cotisations de l'employeur	91 <u>70 638</u>	<u>123 170</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
93 Non

	2013	2012
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice	94 <u>27</u>	<u>17</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, tel qu'établi par règlement du gouvernement.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		2013	2012
Cotisations des élus au RREM	95	<u>45 797</u>	<u>45 594</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	96	155 828	154 611
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	97	<u>48 339</u>	<u>47 695</u>
	98	<u>204 167</u>	<u>202 306</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2013

Administration municipale

Dettes à long terme	1	284 973 848
---------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	86 969 289
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	4 847 476
-------------------	---	-----------

Débiteurs	8	9 379 493
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	3 579 829
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	354 136 339
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	100 155 973
--	----	-------------

Endettement net à long terme	16	454 292 312
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	18	
---------------------------	----	--

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	454 292 312
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	454 292 312
---	----	-------------

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2013	2013	2013	2012	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	84 535 800	86 503 082	86 302 791	79 785 498
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	4 926 000	4 985 701	4 985 701	4 850 946
Activités de fonctionnement	3	6 827 500	6 909 946	6 909 946	6 722 559
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5				
Activités de fonctionnement	6	9 376 600	9 490 954	9 490 954	9 692 114
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	105 665 900	107 889 683	107 689 392	101 051 117
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	11 544 600	11 935 355	11 903 746	11 692 967
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12	5 069 900	5 210 319	5 210 319	5 121 027
Matières résiduelles	13	1 155 600	1 158 941	1 158 941	1 155 987
Autres					
-	14	1 149 300	1 177 015	1 177 015	1 152 466
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	420 200	415 415	415 415	448 297
Service de la dette	18	16 716 800	16 434 921	16 434 921	15 577 986
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20		855 745	855 745	249 561
	21	36 056 400	37 187 711	37 156 102	35 398 291
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	36 056 400	37 187 711	37 156 102	35 398 291
	26	141 722 300	145 077 394	144 845 494	136 449 408

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	30 000	36 003	34 935
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	400	478	478
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	30 400	36 481	35 413
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	2 273 600	2 245 706	2 207 776
Cégeps et universités	33	327 800	302 306	314 592
Écoles primaires et secondaires	34	2 356 300	2 251 938	2 303 791
	35	4 957 700	4 799 950	4 826 159
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			1 976
	39			1 976
	40	4 988 100	4 836 431	4 863 548
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	134 800	134 641	134 773
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	900	313 437	956
Taxes d'affaires	43			
	44	135 700	448 078	135 729
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45	26 500	26 544	25 781
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47	26 500	26 544	25 781
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	5 150 300	5 311 053	5 025 058

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	16 400	16 425	32 131
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56	15 401	15 401	
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	71 400	112 065	75 539
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60			
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	40 700	40 576	47 447
Traitement des eaux usées	69	51 600	51 234	78 927
Réseaux d'égout	70			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	1 011 200	806 331	606 406
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85	4 200	146 809	7 233
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	234 900	268 021	621 091
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	325 100	334 334	306 536
Autres	88	1 400	2 021	14 802
Réseau d'électricité	89			
	90	1 756 900	1 793 217	1 790 112

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	5 876 334	7 116 291	608 119
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99			
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	15 876 333	3 503 793	39 488
Traitement des eaux usées	108	1 900 000		142 158
Réseaux d'égout	109	5 876 333		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116		(56 505)	
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	1 149 200	212 434	(39 466)
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	30 678 200	10 563 579	750 299

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	135	5 414 500	5 274 720	5 274 720
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137	1 500 000	1 852 860	1 852 860
	138	6 914 500	7 127 580	7 127 580
TOTAL DES TRANSFERTS	139	39 349 600	19 484 376	19 819 810
				11 619 725

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140	436 100	440 445	496 818
Évaluation	141			
Autres	142	82 000	109 540	37 631
	143	518 100	549 985	534 449
Sécurité publique				
Police	144	5 639 000	5 512 853	5 548 761
Sécurité incendie	145	88 500	92 347	84 505
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	5 727 500	5 605 200	5 633 266
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		31 609	51 970
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157	348 600	277 755	196 954
Réseaux d'égout	158	2 300	2 330	14 820
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161	3 000	4 738	5 299
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	353 900	284 823	269 043
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176		(132)	
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179		(132)	
Réseau d'électricité	180			
	181	6 599 500	6 440 008	6 436 758

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2013	2013	2013	2012
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	834 100	1 307 480	896 686
Sécurité publique	183	816 500	612 077	711 714
Transport				
Réseau routier	184	298 100	125 028	176 169
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	1 700 100	1 862 449	1 721 174
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	120 500	53 498	181 925
Loisirs et culture	193	1 982 600	1 977 821	6 514 292
Réseau d'électricité	194			
	195	5 751 900	5 938 353	10 201 960
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	12 351 400	12 378 361	16 638 718
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	816 300	1 293 457	1 196 596
Droits de mutation immobilière	198	7 380 700	6 956 917	7 429 869
Droits sur les carrières et sablières	199	291 500	369 520	356 843
Autres	200			
	201	8 488 500	8 619 894	8 983 308
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	4 805 800	3 912 104	4 475 611
INTÉRÊTS	203	1 850 000	2 288 024	2 061 822
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		(434 014)	(734 336)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205		124 321	9 957
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207		11 118 588	3 556 646
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209	1 000 000	750 000	
Autres	210	500 000	1 389 059	334 357
	211	1 500 000	12 947 954	3 166 624

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	3 975 300	4 225 338		4 225 338	4 225 338	3 907 910
Application de la loi	2	1 570 300	1 553 297	3 316	1 556 613	1 556 613	1 585 832
Gestion financière et administrative	3	10 990 800	9 130 981	3 552	9 134 533	9 138 052	9 021 165
Greffe	4	3 036 800	3 807 433	13 188	3 820 621	3 820 621	3 293 814
Évaluation	5	1 035 300	905 207		905 207	905 207	980 134
Gestion du personnel	6	2 734 200	2 455 430	4 051	2 459 481	2 459 481	2 295 171
Autres	7	1 710 000	1 827 753	714 287	2 542 040	2 542 040	2 370 845
	8	25 052 700	23 905 439	738 394	24 643 833	24 647 352	23 454 871
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	27 654 200	27 907 735	593 434	28 501 169	28 498 792	27 115 413
Sécurité incendie	10	9 389 400	8 978 989	378 677	9 357 666	9 357 666	7 523 774
Sécurité civile	11	74 400	91 694	49 142	140 836	140 836	107 167
Autres	12	1 193 200	961 892		961 892	961 892	1 087 466
	13	38 311 200	37 940 310	1 021 253	38 961 563	38 959 186	35 833 820
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	4 658 300	4 504 823	9 055 447	13 560 270	13 560 270	12 789 421
Enlèvement de la neige	15	9 553 700	10 804 224	41 746	10 845 970	10 845 970	9 757 976
Éclairage des rues	16	748 000	838 390	1 468 420	2 306 810	2 306 810	2 065 677
Circulation et stationnement	17	1 078 200	1 074 282	14 392	1 088 674	1 088 674	1 011 387
Transport collectif							
Transport en commun	18	7 445 100	7 121 999		7 121 999	7 121 999	6 245 713
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	4 469 200	4 643 884	157 432	4 801 316	4 805 501	4 509 073
	22	27 952 500	28 987 602	10 737 437	39 725 039	39 729 224	36 379 247

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	8 676 100	8 515 459		8 515 459	6 605 306	6 949 454
Réseau de distribution de l'eau potable	24	2 561 600	2 416 333	3 103 684	5 520 017	5 548 723	5 276 847
Traitement des eaux usées	25	3 570 900	3 209 169	364 792	3 573 961	3 223 491	3 077 121
Réseaux d'égout	26	1 836 500	1 823 623	5 473 245	7 296 868	7 296 868	6 996 393
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	3 401 100	3 261 323		3 261 323	3 261 323	3 209 952
Élimination	28	2 391 600	2 268 343		2 268 343	2 268 343	2 103 852
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	2 677 600	2 569 819		2 569 819	2 569 819	2 536 626
Tri et conditionnement	30	88 000	95 174		95 174	95 174	83 845
Matières organiques							
Collecte et transport	31	295 400	380 482		380 482	380 482	354 771
Traitement	32	446 600	621 683		621 683	621 683	331 281
Matériaux secs	33	67 700	56 034		56 034	56 034	35 967
Autres	34	105 800	109 183		109 183	109 183	113 578
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38						
Autres	39	965 700	1 033 557	164 862	1 198 419	1 198 419	1 073 546
	40	27 084 600	26 360 182	9 106 583	35 466 765	33 234 848	32 143 233
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44						
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	4 907 400	5 203 925	79 940	5 283 865	5 283 865	4 609 057
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47			2 535	2 535	2 535	2 535
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	965 700	1 075 650	48 105	1 123 755	1 123 755	986 512
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51						
	52	5 873 100	6 279 575	130 580	6 410 155	6 410 155	5 598 104

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	6 661 700	5 438 737	327 570	5 766 307	5 766 307	6 655 867
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 392 100	3 286 990	211 048	3 498 038	1 571 736	1 458 937
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 458 700	2 360 979	244 022	2 605 001	1 414 984	1 310 485
Parcs et terrains de jeux	56	4 244 700	4 517 012	3 020 720	7 537 732	7 536 494	6 489 533
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	2 985 000	4 189 418		4 189 418	9 997 638	9 220 945
	60	19 742 200	19 793 136	3 803 360	23 596 496	26 287 159	25 135 767
Activités culturelles							
Centres communautaires	61			83 743	83 743	83 743	99 020
Bibliothèques	62	3 953 500	3 838 168	118 017	3 956 185	3 956 185	3 956 045
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	1 818 500	1 818 500	17 584	1 836 084	1 836 084	1 702 201
	66	5 772 000	5 656 668	219 344	5 876 012	5 876 012	5 757 266
	67	25 514 200	25 449 804	4 022 704	29 472 508	32 163 171	30 893 033
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	11 548 000	11 352 782		11 352 782	14 714 697	15 403 205
Autres frais	70	2 482 446	960 331		960 331	1 168 316	804 816
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	1 809 300	1 380 217		1 380 217	1 376 813	1 196 648
Autres	72	25 000	2 166		2 166	30 912	24 218
	73	15 864 746	13 695 496		13 695 496	17 290 738	17 428 887
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	74	21 410 000	25 756 951	(25 756 951)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2015	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Ville de Terrebonne. Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après "les exigences légales").

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Ville de Terrebonne a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la Ville de Terrebonne de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne,

Claire Caron, CPA auditrice, CA

Claire Caron, CPA auditrice, CA

DATE 2014-06-04

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		145 077 394
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2		<hr/>
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<hr/>	10 <hr/>
Revenus de taxes	11		145 077 394

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	145 077 394
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<hr/>
Total partiel			4	<hr/> 145 077 394
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires		5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM		6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	16 266 119	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	415 415	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	<hr/>	10 <hr/> 16 681 534
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<hr/> 128 395 860

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2013 ²	1	<u>9 873 042 200</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2013 ²	2	<u>10 003 859 700</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>9 938 450 950</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>128 395 860</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>9 938 450 950</u>
Taux global de taxation réel de 2013	6	1 , 2 9 1 9 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2013 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2013 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	12 503 267	5 154 873	5 077 236
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 521 569		689 618
Usines et bassins d'épuration	3		2 198 482	534 725
Conduites d'égout	4	23 016 308	11 142 369	4 642 109
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	23 920 426	27 214 963	15 073 508
Ponts, tunnels et viaducs	7	735 294	201 898	62 149
Systèmes d'éclairage des rues	8	3 907 844	2 163 126	1 778 117
Aires de stationnement	9		316 770	1 220 941
Parcs et terrains de jeux	10	10 055 564	10 514 619	6 655 034
Autres infrastructures	11		1 269 675	723 489
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	4 361 666	3 088 305	432 793
Édifices communautaires et récréatifs	14	9 517 565	7 307 692	1 456 356
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 288 022	1 505 814	1 433 697
Ameublement et équipement de bureau	18	449 000	481 956	360 802
Machinerie, outillage et équipement divers	19		240 860	345 601
Terrains	20	473 529	6 761 284	3 481 260
Autres	21			
	22	97 750 054	79 562 686	43 277 817

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		2 746 206	1 681 373
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25		51 526	381 760
Conduites d'égout	26		2 086 088	1 307 709
Autres infrastructures	27		27 846 865	14 207 694
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		2 408 667	3 395 863
Usines de traitement de l'eau potable	29			689 618
Usines et bassins d'épuration	30		2 146 956	152 965
Conduites d'égout	31		9 056 281	3 334 400
Autres infrastructures	32		13 834 186	11 305 544
Autres immobilisations	33		19 385 911	7 510 509
	34		79 562 686	43 277 817

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	408 827 914	4 110 399	29 033 805	383 904 508
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	5 037 194		1 020 597	4 016 597
Organismes municipaux	4	78 410		7 699	70 711
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	547 642		264 455	283 187
Autres	6				
	7	414 491 160	4 110 399	30 326 556	388 275 003
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par la municipalité					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9	1 431 643	124 407	485 642	1 070 408
Réserves financières et fonds réservés	10	4 620 378	1 189 525	1 283 486	4 526 417
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	152 686 113	(999 243)	14 440 258	137 246 612
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	241 295 698	3 795 710	11 328 604	233 762 804
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	400 033 832	4 110 399	27 537 990	376 606 241
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	14 328 018		2 771 211	11 556 807
Organismes municipaux	17	129 310		17 355	111 955
Autres tiers	18				
	19	14 457 328		2 788 566	11 668 762
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	14 457 328		2 788 566	11 668 762
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	23				
Autres	24				
	25	14 457 328		2 788 566	11 668 762
	26	414 491 160	4 110 399	30 326 556	388 275 003
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	414 491 160	4 110 399	30 326 556	388 275 003

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 660 000	1 662 669	1 642 023
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	6 476 900	6 153 890	5 343 187
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	8 972 200	8 785 600	
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	1 386 500	1 386 404	1 729 949
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	18 495 600	17 988 563	9 202 963
				8 715 159

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	145,00	32,50	14 698 200	3 815 793	18 513 993
Professionnels	2					
Cols blancs	3	263,00	32,50	13 385 181	3 474 921	16 860 102
Cols bleus	4	171,00	37,50	9 806 427	2 544 958	12 351 385
Policiers	5	169,00	37,80	15 783 163	4 097 460	19 880 623
Pompiers	6	82,00	40,00	4 575 967	1 187 965	5 763 932
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	830,00		58 248 938	15 121 097	73 370 035
Élus	9	17,00		1 309 784	209 968	1 519 752
	10	847,00		59 558 722	15 331 065	74 889 787

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	40 576		3 503 793	3 544 369
Traitement des eaux usées	14	51 234			51 234
Réseaux d'égout	15				
Autres	16	8 828 987	(56 505)	7 116 291	15 888 773
	17	8 920 797	(56 505)	10 620 084	19 484 376

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	1 553 297	27	3 316	53	1 556 613	79	440 445	105	1 116 168	131
Évaluation	2	905 207	28		54	905 207	80		106	905 207	132
Autres	3	21 446 935	29	735 078	55	22 182 013	81	1 417 020	107	20 764 993	133
	4	23 905 439	30	738 394	56	24 643 833	82	1 857 465	108	22 786 368	134
Sécurité publique											
Police	5	27 907 735	31	593 434	57	28 501 169	83	5 566 404	109	22 934 765	135
Sécurité incendie	6	8 978 989	32	378 677	58	9 357 666	84	92 347	110	9 265 319	136
Sécurité civile	7	91 694	33	49 142	59	140 836	85		111	140 836	137
Autres	8	961 892	34		60	961 892	86	558 527	112	403 365	138
	9	37 940 310	35	1 021 253	61	38 961 563	87	6 217 278	113	32 744 285	139
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	4 504 823	36	9 055 447	62	13 560 270	88	69 504	114	13 490 766	140
Enlèvement de la neige	11	10 804 224	37	41 746	63	10 845 970	89	47 101	115	10 798 869	141
Autres	12	1 912 672	38	1 482 812	64	3 395 484	90	8 422	116	3 387 062	142
Transport collectif	13	7 121 999	39		65	7 121 999	91		117	7 121 999	143
Autres	14	4 643 884	40	157 432	66	4 801 316	92		118	4 801 316	144
	15	28 987 602	41	10 737 437	67	39 725 039	93	125 027	119	39 600 012	145
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	8 515 459	42		68	8 515 459	94		120	8 515 459	146
Traitement des eaux usées	17	2 416 333	43	3 103 684	69	5 520 017	95	30 748	121	5 489 269	147
Réseaux d'égout	18	3 209 169	44	364 792	70	3 573 961	96	796 645	122	2 777 316	148
Matières résiduelles	19	1 823 623	45	5 473 245	71	7 296 868	97	2 330	123	7 294 538	149
Déchets domestiques et assimilés	20	5 529 666	46		72	5 529 666	98	1 310 453	124	4 219 213	150
Matières recyclables	21	3 832 375	47		73	3 832 375	99	7 096	125	3 825 279	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23		49		75		101		127		153
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128		154
Autres	25	1 033 557	51	164 862	77	1 198 419	103		129	1 198 419	155
	26	26 360 182	52	9 106 583	78	35 466 765	104	2 147 272	130	33 319 493	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
Santé et bien-être												
Logement social	157		172		187		202		217		232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159		174		189		204		219		234	
	160		175		190		205		220		235	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	5 203 925	176	79 940	191	5 283 865	206	53 498	221	5 230 367	236	149 243
Rénovation urbaine	162		177	2 535	192	2 535	207		222	2 535	237	
Promotion et développement économique	163	1 075 650	178	48 105	193	1 123 755	208		223	1 123 755	238	59 723
Autres	164		179		194		209		224		239	
	165	6 279 575	180	130 580	195	6 410 155	210	53 498	225	6 356 657	240	208 966
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	19 793 136	181	3 803 360	196	23 596 496	211	1 882 728	226	21 713 768	241	2 527 868
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	3 838 168	182	118 017	197	3 956 185	212	95 093	227	3 861 092	242	68 067
Autres	168	1 818 500	183	101 327	198	1 919 827	213		228	1 919 827	243	34 347
	169	25 449 804	184	4 022 704	199	29 472 508	214	1 977 821	229	27 494 687	244	2 630 282
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245	
	171	148 922 912	186	25 756 951	201	174 679 863	216	12 378 361	231	162 301 502	246	13 695 496

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****Non audité**

		2013	2012
Rémunération	1	56 812	
Charges sociales	2	13 865	
Biens et services	3	78 184 060	42 205 643
Frais de financement	4	1 307 949	1 072 174
Autres	5		
	6	79 562 686	43 277 817

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

		2013	2012
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	10 937 722	5 755 885
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	10 937 722	5 755 885
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	5 650 308	10 141 790
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(159 947)	(394 891)
Activités d'investissement	6	(536 156)	(455 101)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(8 013 880)	(4 109 961)
Réserves financières et fonds réservés	8	(1 500 000)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	(4 559 675)	5 181 837
Solde à la fin de l'exercice	12	6 378 047	10 937 722
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	14 522 577	14 280 771
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	14 522 577	14 280 771
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(4 691 508)	(3 099 828)
Activités d'investissement	17	(511 192)	(768 327)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	8 013 880	4 109 961
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	2 811 180	241 806
Solde à la fin de l'exercice	22	17 333 757	14 522 577
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	9 021 392	9 127 302
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	9 021 392	9 127 302
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	240 123	511 713
Activités d'investissement	27	(1 245 107)	(1 331 424)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	1 500 000	
Financement des investissements en cours	29	796 980	713 801
	30	1 291 996	(105 910)
Solde à la fin de l'exercice	31	10 313 388	9 021 392

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

<i>Non audité</i>		2013	2012
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Solde au début de l'exercice	32	(16 920 260)	(10 430 862)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		(4 587 181)
Solde redressé au début de l'exercice	34	(16 920 260)	(15 018 043)
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes non capitalisés	38	(1 898 525)	(1 766 040)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Autres	39	()	()
	40	()	()
	41	(1 898 525)	(1 766 040)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42	(41 522)	(520 237)
	43	(1 940 047)	(2 286 277)
Diminution de l'exercice			
Affectations aux activités de fonctionnement	44	18 618	21 467
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	45	440 444	362 593
	46	459 062	384 060
Solde à la fin de l'exercice	47	(18 401 245)	(16 920 260)
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	48	(30 505 374)	(27 487 433)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	49		
Solde redressé au début de l'exercice	50	(30 505 374)	(27 487 433)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	51	(52 087 106)	(2 304 140)
Affectations et virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	52		
Excédent de fonctionnement affecté	53		
Réserves financières et fonds réservés	54	(796 980)	(713 801)
	55	(52 884 086)	(3 017 941)
Solde à la fin de l'exercice	56	(83 389 460)	(30 505 374)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Solde au début de l'exercice	57	396 461 044	383 959 989
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	58		4 587 181
Solde redressé au début de l'exercice	59	396 461 044	388 547 170
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	60		
Excédent de fonctionnement affecté	61		
Variation résiduelle de l'exercice	62	76 465 369	7 913 874
Solde à la fin de l'exercice	63	472 926 413	396 461 044

FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>6 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>464-09-2013</u>	2 1 500 000
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>7 500 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>7 500 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre	
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement				
Montant non réservé	1	2	3	4	5	6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	3 753 748 9	10	11	796 979 12	1 075 745 13	14	3 474 982
	15	3 753 748 16	17	18	796 979 19	1 075 745 20	21	3 474 982

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	2013		2012
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 7 □ 0 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 7 □ 0 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 8 □ 0 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 8 □ 9 □ 5 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 1 □ 5 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 7 □ 0 □ 0 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 0 □ 5 □ 0 □ 0 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		Par unité de logement
Eau	1	[2][6][0] , [0][0] \$
Égout	2	[][][][] , [][][] \$
Eau et égout	3	[][][][] , [][][] \$
Traitement des eaux usées	4	[1][3][5] , [0][0] \$
Matières résiduelles	5	[][][][] , [][][] \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [][][] , [][][][][] %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Insectes piqueurs	25,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Est-ce que la municipalité applique les normes sur les instruments financiers applicables au secteur public?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2013	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2013 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2013 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	245 227	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 3060, chemin St-Charles
(no) (rue)
Terrebonne, Québec J6V 1A1
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 961-2001
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 471-9872
(ind. rég.) (numéro)

Courriel ville.terrebonne.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Francine Blain, OMA

Téléphone (450) 471-8265 1118
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 471-9872
(ind. rég.) (numéro)

Courriel francine.blain@ville.terrebonne.qc.ca.

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 3-4-255, rue de Martigny ouest
(no) (rue)
St-Jérôme, Québec J7Y 2G4
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 971-1550
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 971-4646
(ind. rég.) (numéro)

Courriel dtoupin@amyotgelinas.com

Responsable du dossier Dominique Toupin, CPA auditrice, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom Claire Caron

Titre CPA auditrice, CA

Adresse 710, boul. des Seigneurs, bureau 318
(no) (rue)
Terrebonne, Québec J6W 1T6
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 471-8265 1561
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 824-0635
(ind. rég.) (numéro)

Courriel claire.caron@ville.terrebonne.qc.ca

RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2015

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2013

1
.....

Facteur comparatif

2
.....

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Francine Blain , atteste que le rapport financier consolidé de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2014-06-09 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Terrebonne consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Terrebonne détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 21 682 202 \$

Le taux global de taxation réel de 2013 à la page S34 ligne 6 est de 1,2919 \$

Date et heure de la dernière modification : 2014-06-04 06:52:09

Date de transmission au Ministère :

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2013

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier consolidé.

Nom : Terrebonne

**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Budget 2013	Réalizations 2013		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus						
Fonctionnement	1	180 565 803	184 539 700	187 926 790	16 644 371	191 812 072
Investissement	2	4 556 506	30 678 200	22 092 370	1 344 311	22 304 804
	3	185 122 309	215 217 900	210 019 160	17 988 682	214 116 876
Charges	4	176 810 859	187 063 046	188 375 359	17 670 055	192 434 674
Excédent (déficit) de l'exercice	5	8 311 450	28 154 854	21 643 801	318 627	21 682 202
Moins : revenus d'investissement	6 (4 556 506) (30 678 200) (22 092 370) (1 344 311) (22 304 804)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	3 754 944	(2 523 346)	(448 569)	(1 025 684)	(622 602)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	23 616 514	21 410 000	25 756 951	4 053 699	29 810 650
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	520 237	1 909 946	41 522	14 141	55 663
Remboursement de la dette à long terme	10 (23 164 181) (23 936 100) (25 060 461) (2 477 535) (27 537 996)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (176 321) () (1 717 143) (474 074) (2 191 217)
Excédent (déficit) accumulé	12	4 727 579	3 139 500	6 491 239	1 174 129	7 665 368
Autres éléments de conciliation	13	863 018		586 769	51 872	636 990
	14	6 386 846	2 523 346	6 098 877	2 342 232	8 439 458
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	10 141 790		5 650 308	1 316 548	7 816 856

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		2012	2013	2012
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				Total consolidé
Débiteurs	1	40 152 588	49 090 192	50 395 419
Autres	2	41 096 172	39 873 168	48 848 305
	3	81 248 760	88 963 360	99 243 724
Passifs				
Dette à long terme	4	308 343 505	283 980 671	386 734 815
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	16 491 956	19 652 456	19 652 456
Autres	6	64 730 010	125 301 422	127 219 563
	7	389 565 471	428 934 549	533 606 834
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(308 316 711)	(339 971 189)	(434 363 110)
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	687 269 435	740 039 016	854 126 690
Autres	10	4 564 377	5 093 073	5 327 636
	11	691 833 812	745 132 089	859 454 326
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	10 937 722	6 378 047	9 199 221
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	23 543 969	27 647 145	31 654 628
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	14 (16 920 260) (18 401 245) (19 454 248) (
Financement des investissements en cours	15	(30 505 374)	(83 389 460)	(83 359 756)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	16	396 461 044	472 926 413	487 051 371
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	17			411 695 774
	18	383 517 101	405 160 900	425 091 216
				403 409 014

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Surplus accumulé Ex-Terrebonne	19	687 764	808 111
- Surplus accumulé Ex-Lachenaie	20	111	111
- Surplus accumulé Ex-Laplaine	21	105 070	105 070
- Assainissement	22	688 982	863 982
- Auto-assurance	23	1 048 815	1 074 075
- Exercice suivant	24	2 289 189	
- Transport en commun	25	1 078 688	979 488
- Taxes infrastructures	26	4 576 642	3 338 461
- Autres	27	6 858 496	7 353 279
	28	17 333 757	14 522 577
Excédent de fonctionnement affecté- Organismes contrôlés	29	878 679	923 060
	30	18 212 436	15 445 637
Réserves financières	31	162 833	189 333
Fonds réservés	32	13 279 359	12 039 884
	33	31 654 628	27 674 854

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Réalizations 2012	Budget 2013	Réalizations 2013	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	136 490 520	141 722 300	144 221 649	143 989 749
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 025 058	5 150 300	5 311 053	5 311 053
Quotes-parts	3				99 825
Transferts	4	10 507 711	8 671 400	8 920 797	9 043 797
Services rendus	5	12 482 274	12 351 400	12 378 361	16 759 843
Autres	6	16 060 240	16 644 300	17 094 930	16 607 805
	7	180 565 803	184 539 700	187 926 790	191 812 072
Investissement					
Taxes	8	249 561		855 745	855 745
Quotes-parts	9				
Transferts	10	750 299	30 678 200	10 563 579	10 776 013
Autres	11	3 556 646		10 673 046	10 673 046
	12	4 556 506	30 678 200	22 092 370	22 304 804
	13	185 122 309	215 217 900	210 019 160	214 116 876

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale							
Évaluation	1	1 035 300	905 207		905 207	905 207	980 134
Autres	2	24 017 400	23 000 232	738 394	23 738 626	23 742 145	22 474 737
Sécurité publique							
Police	3	27 654 200	27 907 735	593 434	28 501 169	28 498 792	27 115 413
Sécurité incendie	4	9 389 400	8 978 989	378 677	9 357 666	9 357 666	7 523 774
Autres	5	1 267 600	1 053 586	49 142	1 102 728	1 102 728	1 194 633
Transport							
Réseau routier	6	16 038 200	17 221 719	10 580 005	27 801 724	27 801 724	25 624 461
Transport collectif	7	7 445 100	7 121 999		7 121 999	7 121 999	6 245 713
Autres	8	4 469 200	4 643 884	157 432	4 801 316	4 805 501	4 509 073
Hygiène du milieu							
Eau et égout	9	16 645 100	15 964 584	8 941 721	24 906 305	22 674 388	22 299 815
Matières résiduelles	10	9 473 800	9 362 041		9 362 041	9 362 041	8 769 872
Autres	11	965 700	1 033 557	164 862	1 198 419	1 198 419	1 073 546
Santé et bien-être	12						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	13	4 907 400	5 203 925	79 940	5 283 865	5 283 865	4 609 057
Promotion et développement économique	14	965 700	1 075 650	48 105	1 123 755	1 123 755	986 512
Autres	15			2 535	2 535	2 535	2 535
Loisirs et culture	16	25 514 200	25 449 804	4 022 704	29 472 508	32 163 171	30 893 033
Réseau d'électricité	17						
Frais de financement	18	15 864 746	13 695 496		13 695 496	17 290 738	17 428 887
Amortissement des immobilisations	19	21 410 000	25 756 951	(25 756 951)			
	20	187 063 046	188 375 359		188 375 359	192 434 674	181 731 195

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3